Desjardins Assurances
Vie • Santé • Retraite

C. P. 3000
Lévis (Québec) G6V 9X8
desjardinsassurancevie.com/adherent
1 800 463-7843

DEMANDE DE DÉSIGNATION OU DE CHANGEMENT DE BÉNÉFICIAIRES, DE BÉNÉFICIAIRES SUBSIDIAIRES OU DE FIDUCIAIRE

Les numéros de contrat et de certificat se trouvent sur votre carte de paiement, aussi appelée carte d'attestation d'assurance.

Section A. Identification – Cette section est **obligatoire** afin d'accéder à votre dossier et traiter votre demande.

Nom du preneur, du groupe ou de l'employeur	N° de contrat	N° de certificat

Nom et prénom de l'adhérent	Adresse – N°, rue, app.	Ville	Province	Code postal

Section B. Révocation des bénéficiaires irrévocables – Remplir la section B uniquement si la désignation de bénéficiaire est IRRÉVOCABLE.

- **Le consentement du bénéficiaire révoqué est obligatoire s'il est désigné bénéficiaire IRRÉVOCABLE.**
- Le bénéficiaire ne peut consentir au changement s'il est mineur.
- Le nouveau bénéficiaire ne peut signer comme témoin.
- Si le bénéficiaire révoqué est décédé, joindre un certificat de décès.

Je soussigné révoque par la présente la désignation de :
Nom et prénom du ou des bénéficiaires révoqués : _____
Je désigne expressément comme bénéficiaires les personnes nommées à la section C ci-dessous, conformément aux dispositions du contrat.

Consentement des bénéficiaires irrévocables – Je soussigné, consens à ce que ma désignation comme bénéficiaire de l'assurance soit révoquée.

X _____	X _____	_____
X _____	X _____	_____
Signature du bénéficiaire révoqué	**Signature du témoin**	**Date**

Section C. Désignation ou changement des bénéficiaires

BÉNÉFICIAIRE RÉVOCABLE : Signifie que la désignation du bénéficiaire ou du bénéficiaire subsidiaire PEUT ÊTRE changée sans son consentement.

BÉNÉFICIAIRE IRRÉVOCABLE : Signifie que la désignation du bénéficiaire ou du bénéficiaire subsidiaire NE PEUT être changée sans son consentement. La désignation IRRÉVOCABLE d'une personne mineure ne pourra être changée avant sa majorité.

PROVINCE DE QUÉBEC : La désignation du conjoint légalement marié ou uni civilement à titre de bénéficiaire est IRRÉVOCABLE à moins de stipulation contraire. La désignation de toute autre personne à titre de bénéficiaire ou de bénéficiaire subsidiaire est RÉVOCABLE, à moins de stipulation contraire.

AUTRES PROVINCES : La désignation de bénéficiaire ou de bénéficiaire subsidiaire est RÉVOCABLE à moins de stipulation contraire.

BÉNÉFICIAIRES

	Nom et prénom		Lien avec l'adhérent				%
1		☐ Révocable ☐ Irrévocable	☐ Conjoint de fait ☐ Ami	☐ Marié ☐ Parent	☐ Enfant ☐ Autre :		
2		☐ Révocable ☐ Irrévocable	☐ Conjoint de fait ☐ Ami	☐ Marié ☐ Parent	☐ Enfant ☐ Autre :		
3		☐ Révocable ☐ Irrévocable	☐ Conjoint de fait ☐ Ami	☐ Marié ☐ Parent	☐ Enfant ☐ Autre :		

BÉNÉFICIAIRES SUBSIDIAIRES : Personnes désignées pour recevoir le montant assuré si les bénéficiaires désignés en premier lieu sont décédés au moment où il devient payable.

	Nom et prénom	Lien avec l'adhérent			%
1		☐ Conjoint de fait ☐ Ami	☐ Marié ☐ Parent	☐ Enfant ☐ Autre :	
2		☐ Conjoint de fait ☐ Ami	☐ Marié ☐ Parent	☐ Enfant ☐ Autre :	

Section D. Désignation d'un fiduciaire — **Ne s'applique pas au Québec :** les dispositions du Code civil s'appliquent et vous NE DEVEZ PAS remplir cette section.

Pour toutes les provinces à l'exception du Québec : remplir cette section **uniquement** si vous avez désigné un bénéficiaire mineur.

Le fiduciaire désigné recevra pour le bénéficiaire mineur, tout montant au titre du régime établi par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, ci-après nommée Desjardins Assurances. La réception de tels montants par le fiduciaire constitue une quittance pour Desjardins Assurances. Une désignation est valide jusqu'à la désignation d'un nouveau fiduciaire ou jusqu'au moment où le bénéficiaire aura atteint l'âge de la majorité, selon le premier de ces événements.

Nom et prénom du fiduciaire _____

Section E. Signature

Signature de l'adhérent X _____ **Date** _____

Desjardins Assurances n'assume aucune responsabilité quant à la validité de toute désignation de bénéficiaires, de bénéficiaires subsidiaires ou d'un fiduciaire.

RÉGIME ADMINISTRÉ AU MOYEN DU SITE SÉCURISÉ DESTINÉ AUX ADMINISTRATEURS
Veuillez conserver l'original et remettre une copie à l'adhérent.

RÉGIME ADMINISTRÉ PAR L'ASSUREUR
Veuillez retourner l'original à Desjardins Assurances et remettre une copie à l'adhérent.

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.